

## Pièce R-5 (version caviardée)

Bonjour madame la juge, je m'appelle [REDACTED] j'ai 67 ans, je suis né à Val d'Or en Abitibi.

Tout jeune, j'ai été victime d'abus sexuels répétés par l'abbé Paul-Émile Bilodeau, alors que je fréquentais l'école primaire Notre-Dame-de-Fatima dans les années 1960 et lorsque que j'étais servant de messe pendant une certaine période à l'église du même nom.

Je suis le représentant dans l'action collective contre le diocèse d'Amos concernant les dizaines d'autres victimes de l'abbé Bilodeau et d'autres agresseurs. Depuis maintenant tout près de trois ans, à titre de représentant des victimes du diocèse d'Amos et avec le soutien indéfectible de l'équipe de Me Wee et de ma famille (et au cours de cette période, les milliers d'échanges de lettres, de courriel, etc. en attestent), j'ai pu mener ce combat pour obtenir justice au cours de ce long processus judiciaire.

Cette période a été difficile car j'ai connu des moments de découragement et j'ai voulu abandonner ce rôle et ma participation dans ce recours collectif. Mais ma foi en la justice des hommes et avec les encouragements de l'équipe de Me Wee, j'ai pu faire front et reprendre le collier pour mener à terme cette bataille ardue, mais nécessaire, voire impérative.

Je prends très à cœur ce rôle de représentant, car j'ai toujours été animé par une très forte croyance envers la justice. À cet égard, l'entente de règlement me semble très convenable, compte tenu des torts, des agressions et des violences causées aux victimes. Nous voulons obtenir réparation, et je crois que cette entente servira à cette fin, précisément.

Je ne peux parler en leur nom des circonstances particulières dans lesquelles les autres victimes ont subi des abus sexuels répétés de la part de l'abbé Bilodeau, mais l'abbé Bilodeau aurait continué à sévir jusque dans les années 1990 à Val d'Or, et ce, avec la complicité, la duplicité et la collusion du haut clergé du diocèse d'Amos, qui n'est jamais intervenu pour faire cesser ces abus et cette maltraitance, alors que ce dernier assumait la responsabilité de l'enseignement religieux auprès des élèves de l'école primaire Notre-Dame-de-Fatima. À l'époque l'éducation en région et au Québec était encore fortement sous l'emprise de la religion catholique. L'évêque du diocèse était le supérieur hiérarchique de l'abbé Bilodeau, un prêtre séculier à l'emploi du diocèse d'Amos et en affectation dans la paroisse Notre-Dame-de-Fatima.

J'ai subi des abus sexuels répétés de l'abbé Bilodeau au début des années 1960 et cela m'a perturbé et créé de nombreux problèmes. Entre autres séquelles, à l'époque j'ai souffert d'incontinence fécale et de saignements (à propos desquels ma mère me posait des questions), dus aux sodomies à répétition que m'a infligées le prédateur Bilodeau. À l'époque où ont eu lieu ces abus, je m'en étais ouvert à mon père qui était un fervent catholique et proche de l'évêque de l'époque, Mgr Desmarais. Mon père lui a parlé du cas Bilodeau et l'abbé Bilodeau a été muté à Chibougamau.

C'est donc dire que le haut clergé n'a pas levé le petit doigt pour protéger les élèves soumis aux abus de l'abbé Bilodeau et d'autres abuseurs. Toujours à l'époque, j'ai été tout jeune servant de messe, car pour moi la religion était un formidable exutoire et une expérience joyeuse, mais les abus de l'abbé Bilodeau ont réduit à néant toute la magie et

l'attrait que pouvaient exercer sur moi la foi et la religion catholique. Ultérieurement dans ma vie, du fait de ces abus, j'ai fait quatre tentatives de suicide, j'ai été interné en psychiatrie, je suis devenu toxicomane (héroïne et morphine) et adopté une très mauvaise estime de ma personne. Mes relations affectives en ont souffert également. Par la force des choses, je suis devenu complètement athée, cela coule de source.

La cour dispose en preuve du témoignage que j'ai livré à Me Wee et à ses collègues, du cabinet Arsenault, Dufresne, Wee. Dans une large mesure, les faits évoqués sont de nature graphique et évoquent bien toute la souffrance que m'a infligée l'abbé Bilodeau, à moi et aux autres victimes. J'estime que les honoraires demandés dans cette cause (25 %) par Me Wee et ses collègues sont tout à fait justifiés, eu égard au formidable travail que cette équipe a abattu en mon nom et de celui des victimes.

Je demande donc que justice soit rendue à l'encontre du diocèse d'Amos. Le diocèse d'Amos s'est rendu complice et coupable, du fait de sa démission face à son devoir de protection des enfants dont son personnel religieux avait la charge, par la culture du silence et le camouflage, par les mesures prises pour occulter les faits et défendre ses intérêts et non ceux des victimes, des abus et des exactions de l'abbé Bilodeau à mon encontre et à celle de la cinquantaine d'autres victimes actuelles et beaucoup d'autres à venir.

Je vous remercie pour votre écoute.

Le 17 avril 2024

Nancy Bonsaint

Juge Cour supérieure

Madame la juge,

Par la présente, j'approuve l'entente signée par Me Wee et Arsenault concernant le recours collectif contre le diocèse d'Amos, je suis très satisfaite de leurs négociations.

Je dois vous confier que la grande et précieuse écoute de Me Justin Wee à mon égard a été très appréciée, libératrice. J'étais très à l'aise de me confier à lui, il a une très grande écoute. Je profite de cet écrit pour le féliciter ainsi que son équipe qui ont fait un travail majestueux, minutieux, et ce, à l'égard de nous tous ces enfants blessés.

Cette entente que vous approuverez viendra faire un baume, une guérison sur mes douleurs qui sont ressorties depuis le 16 février 2022 journée où j'ai raconté à Me Justin Wee les abus subis par le curé Réal Couture à Parent, et ce, vers les années 1967-1968.

Tout comme tous les autres enfants, j'ai gardé le secret après en avoir parlé à ma mère qui est allée confronter le curé Couture au presbytère, elle était en furie. Pour se repentir, le dimanche suivant lors de son homélie, il a suggéré aux mères de mieux habiller leur petite fille pour ne pas exciter les hommes, grrrrrrrr.

Le peu de fois que j'en ai parlé on me disait que ce n'était pas si grave que ça, qu'il y en avait des pires....., j'évite d'écrire les gras mots...juste à écrire ces mots je pleure....alors j'ai appris à me taire.

Depuis février 2022, j'en parle à mes enfants, mes amies, j'ai une bonne écoute. Dès que j'aborde le sujet, j'étouffe, je perds la voix, je pleure. Mes nuits sont mouvementées, je révise ma vie et ça fait mal....

Élevée dans une famille de sept enfants, j'ai arrêté l'école à 14 ans pour aller garder les 2 enfants d'une professeuse. A 16 ans je me mariais (signature de mon père), 18 ans mère de ma fille, 20 ans de mon fils, séparation à 23 ans et à la recherche de l'amour, la stabilité que j'ai trouvée à 53 ans, et ce, depuis que je vis seule.

Ma vie de femme (3-4 conjoints, des aventures dont je ne suis pas fière), de mère surtout qui aurait pu être un grand échec. J'ai pu me reprendre auprès de mes enfants qui aujourd'hui sont près de moi. J'ai été une mère manquante, mon plus grand regret.

Merci de votre écoute, madame la juge, j'ai très confiance qu'avec toutes ces batailles gagnées, que ces abus d'enfants, de femmes vont cesser.



De: [REDACTED]

Date: 19 avril 2024 à 14:26

À: Justin Wee jw@adwvocats.com

Merci Madame La Juge Bonsaint d'être présente afin de clore ce dossier et merci à notre système de justice de prévoir réparation pour de profonds dommages à vie.

Avant tout je désire souligner l'excellent travail de Me Justin Wee du bureau Arsenault Dufresne Wee. Le travail accompli est à mon entière satisfaction et mérite d'être souligné. Très bon travail, bonne entente et empathie. Les honoraires convenus à 25% du montant total sont plus que justifiés compte tenu de la charge de travail accompli.

La procédure en cours met un terme à toutes les démarches entreprises depuis plusieurs années pour tenter d'obtenir réparation.

Le règlement obtenu permettra d'obtenir de bons moments après avoir porté un tel fardeau à toutes les étapes de ma vie, et ce, à partir de mon enfance jusqu'à ce jour.

Encore merci à chacun de vous et surtout merci Madame La Juge d'avoir pris connaissance de ma lettre.

[REDACTED]

L'honorable juge Bonsaint,

Comment vous expliquer, que cette agression a nuis à ma vie dans tous les sens du mot. J'ai gardé ceci caché dans un tiroir au fond de moi par honte, par peur, par gêne. Au long des années j'ai fait de mon mieux pour avancer et faire semblant que rien ne m'affectait mais au contraire, ça m'affectait, ça m'affecte aujourd'hui et ça m'affectera pour toujours.

Voici mon histoire; lorsque j'avais à peine 10 ans, une bonne journée, je dis à ma mère que je vais me rendre au bout de la route pour aller cueillir des bleuets, dans ce temps-là, on faisait du pouce, je me suis donc installé devant le dépanneur chez-nous et le Curé est arrêté, il m'a demandé ou j'allais et je lui dis que je veux aller au bleuets. Il offre de m'y reconduire donc j'accepte, ne craignant rien, c'est le curé de la paroisse! Et bien j'allais vite voir le côté noir de cet homme et j'allais connaître mon sort sous les mains de ce vieux cochon. Il m'a déposé à l'endroit que je voulais et a même offert d'en cueillir avec moi. Au bout d'un moment j'avais envie de pipi j'ai donc été sur une butte de sable et J'ai descendu mon pantalon pour faire pipi. Avant que j'aie le temps de remonter mon pantalon, le curé m'a agripper les bras par derrière, m'a retenu de force même si je débattais, je ne comprenais pas ce qui se passait et puis je le senti se frotter son sexe entre mes fesse, il a essayé de me pénétrer mais je me débattais tellement et je disais non mais il a continué à se frotter, à zinger sur moi, entre mes fesses, je l'entendais, il gémissait, il en salivait, un son que je n'oublierai jamais, il a éjaculé, sur mes fesses et mes cuisses et j'ai finalement pu me défaire de son emprise pour me sauver et aller me cacher. J'y ai resté caché pendant au moins une heure et quand je suis revenu, il était parti. Quelle horreur, je suis revenue à la maison sans bleuet et changé à jamais. Je n'arrivais pas à croire ce qui venait d'arriver même si je disais non et que je me débattais. Pourquoi moi?

Suite à cet incident, je n'ai pu jamais été pareil, je n'ai jamais retourné à l'église, j'ai perdu la foi. Je devais passer près de l'église pour me rendre à l'école, j'avais toujours peur de le croiser, donc j'ai fini par lâcher l'école pour éviter de passer par là. J'ai quitté la paroisse dès que j'ai pu

J'ai souffert de peur, d'anxiété toute ma vie. J'ai tout essayé pour oublier cet incident qui me hante encore à ce jour. Les cauchemars, les pensées noires...Encore à ce jour je me souviens exactement de l'odeur, les sons qu'il faisait, je me souviens exactement ce qui m'est arrivé, dans les moindres détails. Je le vis dans mes cauchemars encore et encore.

Je suis rendu à 73 ans et ça me perturbe encore à ce jour. Je n'ai jamais eu une vie sexuelle normale ou agréable, toutes relations sexuelles me ramènent à cet incident.

Aurais-je eu besoin de thérapie, bien sûr, aurais-je dû en parler à quelqu'un, bien sûr, mais à 10 ans, la peur te hante tellement, c'était le curé! Qui m'aurait cru? Ma mère étant propriétaire d'un dépanneur et monoparentale, ses soucis étaient de travailler de 6 du matin à minuit pour mettre le pain sur la table pour ses 3 enfants. Elle n'avait pas le temps de s'apercevoir que je changeais, que je sombrais au fond de moi. C'était du temps que si tu avais des problèmes à l'école ou autre, tu avais couru après. Jamais je n'aurais osé lui en parler de peur qu'elle ne me croit pas. Les curés étaient ceux que les gens croyaient, se fiaient et suivaient leurs directives souvent. N'ayant aucun témoin à mon agression, c'était sa parole contre la mienne. Le petit gars de 10 ans n'avait pas la capacité ou le courage de se battre contre le grand manitou de la paroisse.

Je ne l'ai jamais recroisé après parce que J'ai tout fait en mon pouvoir pour l'éviter. Ça l'a changé le cours de ma vie c'est certain. Tu ne peux jamais oublier une telle chose, je suis déçu de ne jamais avoir pu l'affronter et lui faire payer son geste, il m'a volé mon enfance. Encore là, aurais-je eu la force de l'affronter si je l'avais vu? Parce que chaque fois j'y pense. Je redeviens le petit gars de 10 ans sans défense. Même rendu un homme, j'étais bâti solide et fort mais quand je me couchais le soir, et encore à ce jour, le petit gars de 10 ans brisé est celui qui se cache sous les couvertures et espère dormir sans cauchemar. Quand je dors, je parle, j'imagine que l'ampleur de

mes douleurs et mon silence doivent se dévoiler de quelques façons mais j'ai toujours eu peur de trop parler et que quelqu'un dévoile mon secret de peur et de honte, une honte qui s'appelle CURÉ BOUTIN.

Mon rêve était de m'instruire pour faire une bonne vie, avoir un bon métier, me ramasser quelque chose à léguer à mes enfants plus tard et faire de moi un bon père, un bon mari, un bon membre de la société mais ce curé à tout basculer. La honte, la peur et l'angoisse ont pris la place et je n'ai fait que survivre, oui survivre parce que quand tu as vécu un tel drame, que tu crois que tu dois garder caché par peur, tu ne fais que survivre. Ce n'est pas quelque chose que j'ai jamais pu raconter pour me libérer. Je n'ai jamais voulu me marier, je n'ai pas été au baptême de ma fille. Tout ce qui se rapporte à l'église, je m'en tiens loin depuis. Je me sentais seul, dégoûté et j'avais honte mais surtout, j'avais PEUR. J'avais à peine 10 ans!

À ce jour, seul mes avocats et mon frère sont au courant.

Je trouve que trop d'histoire comme la mienne font surface et s'est désolant de se faire agresser et personne en paie les conséquences sauf la victime qui souvent sont des enfants innocents tel que j'étais. Les diocèses sont au courant de beaucoup de cas et ils protègent les agresseurs au lieu d'essayer de sauver les enfants des mains de ces abuseurs. Je suis certain que d'autres jeunes ont subi le même sort que moi mais à 10 ans, je me sentais plus que seul dans mon enfer.

Il est temps que ça cesse! Une somme d'argent ne va pas me remettre mon enfance, ni ma vie, mais c'est un geste qui aura une signification, ce serait mettre un baume sur mes plaies et une satisfaction personnelle que j'ai fait quelque chose finalement et que mon agression ne soit pas en vain.

Je suis d'accord avec l'entente de règlement et tous les honoraires de mes avocats.

Merci de m'avoir lu.



Bonjour madame la juge Bonsaint, je m'appelle [REDACTED] et je fais partie du recours collectif contre le diocèse d'Amos (dossier numéro : 605-06-000001-217).

Très respectueusement, madame la juge Bonsaint, je vous demande d'entériner l'entente qu'il y a entre monsieur AB et le diocèse d'Amos, mais aussi de procéder à l'acceptation de ce dossier et des honoraires des avocats, pour pouvoir procéder à la liquidation de ce dit-dossier.

Je ne peux plus attendre plus longtemps le règlement de ce dossier à cause de mon état de santé mais aussi à mon état psychologique.

J'ai besoin des fonds pour pouvoir recevoir les traitements appropriés à cause de mon état de santé à la fois physique et psychologique.

Cordialement vôtre.

[REDACTED]

Sherbrooke, 23 avril 2024.

Honorable juge Nancy Bonsaint

Cour Supérieur du Québec,

**Objet : Entente intervenue entre le représentant A.B. et la Corporation épiscopale catholique romaine d'Amos et l'Évêque catholique romain d'Amos (Diocèse d'Amos) dossier de cour no 605-06-000001-217.**

Votre Honneur,

Cette lettre a pour but principalement de vous transmettre les motifs pour lesquels je considère que cette entente est bonne et raisonnable pour les parties en cause ainsi que pour moi-même. Deuxièmement, j'aimerais vous souligner le travail professionnel, d'écoute et de communication des avocats de la firme Arsenault, Dufresne, Wee. Finalement, reconnaître le courage et tout l'engagement qu'a su investir Monsieur A.B., le représentant au dossier.

Je considère cette entente comme étant bonne et nécessaire pour toutes les parties. D'abord pour tous les plaignants qui recevront des excuses sincères du principal représentant du diocèse d'Amos Monseigneur Guy Boulanger, ce qui permettra à chacun de débiter sa guérison et de pouvoir le faire avant la fin de sa vie, contrairement à d'autres qui n'auront pas eu cette chance et pour qui nous devons avoir une pensée. C'est une chance pour nous tous, parce qu'elle nous permet de nous pardonner. Nous pardonner, entre autres, me pardonner de la culpabilité ressentie, dans mon cas depuis 61 ans, j'avais 9 ans à l'époque. J'ai souvent camouflé au fond de mon esprit mes souvenirs douloureux et qui ont eu des conséquences non seulement sur moi-même mais aussi sur mon entourage. Le simple fait de se demander constamment par exemple, pourquoi moi? pourquoi mon agresseur m'a choisi? Cela est déjà trop à supporter. En plus, les souvenirs des détails de l'agression, qui me reviennent le plus souvent dans les moments difficiles de ma vie. Cette agression a contribué entre autres, dans mon cas à vivre un sentiment intérieur d'agressivité et d'acceptation difficile de l'autorité, en plus de nuire grandement au développement de ma confiance et de tout ce qui s'en est suivi jusqu'à aujourd'hui. Les situations



de reproche, de blâme et de trouble dans ma vie me font revivre ce sentiment de figer sur place, de malaise profond, de stress qui m'angoisse, de ne pas savoir comment réagir à part que par impulsivité. En fait, un sentiment d'insécurité et d'angoisse vécu lors de l'agression.

À chaque fois où mes valeurs sont confrontées je vis une situation d'agression, un sentiment d'impuissance. Ma réaction de défense s'exprime par de la colère et de l'agressivité. Cela a eu des conséquences sur ma vie familiale, sociale et au travail. J'ai perdu mon emploi à 50 ans parce que je ne réussissais pas à gérer certaines relations au travail qui m'affectaient. De 50 à 65 ans, je n'ai pas réussi à me trouver un emploi stable et conséquemment ma situation financière comme retraité est précaire.

Je considère que l'entente est aussi dans le meilleur intérêt de l'Église. La reconnaissance de son échec causée entre autres par une partie de ceux qui la représentait (prêtres, diacres, etc.) et surtout les excuses adressées auprès des personnes agressées. La somme des ententes prises pourrait permettre à l'église, avec le temps, de prendre les moyens et les mesures nécessaires pour que cela ne puisse plus se reproduire. Aussi de reprendre auprès de la population la crédibilité et le leadership vis-à-vis la défense des valeurs judéo-chrétiennes, humaines et du pardon. Par exemple, dans mon cas, j'étais un enfant qui servait la messe et participait à toutes les cérémonies religieuses depuis l'âge de 6 ans. Cette agression a ébranlé les fondements de mes croyances et de mes valeurs. Le prêtre qui m'a agressé a été transféré dans une paroisse voisine dans le mois suivant mon agression dénoncée. Aujourd'hui, cela représente pour moi une forme directe de protection des agresseurs et de complicité indirecte. Espérant que l'Église pourra, un jour, s'amender auprès de ses fidèles. J'aimerais aussi souligner le courage qu'il a aussi fallu à Monseigneur Boulanger pour arriver à cette entente.

En ce qui concerne les indemnités. Combien vaut l'innocence, l'amour de soi, la dignité d'un enfant? La base du développement de la confiance en soi d'un enfant, nécessaire à relever les défis de la vie. Je n'ai pas trouvé de montant et je ne saurais pas l'évaluer. Toutefois, cette entente permettra certainement, non pas d'oublier, mais d'offrir à chacun la possibilité de se doter de moyens pour reprendre sa dignité et de mieux vivre pour ses moments à venir. Nous pourrions certainement identifier d'autres motifs pour lesquels cette entente est bonne. Cependant chaque

bonne entente de ce genre aidera à mettre fin à ce chapitre malheureux d'agression de notre histoire sans oublier ce qui fut.

Je veux mentionner l'excellent travail de la firme d'avocats Arsenault, Dufresne, Wee qui fut fait avec rigueur, écoute, compassion et respect pour les parties. Un travail de fermeté vis-à-vis des droits des plaignants mais certainement aussi de conciliation avec le diocèse pour arriver à cette bonne entente pour les parties. Une bonne entente vaut mieux qu'un procès. Sans leur travail de communication auprès de la population, je n'aurais pas su que ce recours était possible et que j'avais enfin une chance de dénoncer et de faire preuve de solidarité envers les autres plaignants. C'est par hasard que j'ai appris dans le journal La Presse qu'il y avait ce recours. Possiblement que d'autres l'ont appris de manière semblable. Je peux aussi témoigner de l'excellent suivi et du sérieux de cette firme et de ses avocats à l'égard de ma plainte et des réponses apportées à toutes mes questions. Aussi. J'aimerais dire qu'on a respecté en tout point mon choix de porter plainte ou non.

En terminant, j'aimerais remercier et féliciter Monsieur A'B., le représentant de cette plainte, pour son courage, sa détermination et l'engagement dont il a fait preuve pour, entre autres, dénoncer les sévices épouvantables qu'il a subis. J'ai énormément de compassion et de sympathie pour lui. Il a permis à tous les autres plaignants de se libérer d'un poids psychologique que nous traînons tous depuis plusieurs années.

Avec tout mon respect, je vous remercie madame la juge Bonsaint d'avoir pris le temps de me lire en espérant que cela puisse contribuer à votre réflexion.

Bien humblement

 , plaignant.

De: [REDACTED]

Objet: Lettre à Mme la Juge Bonsaint

Date: 24 avril 2024 à 20:38

À: Justin Wee jw@adwvocats.com

Mme la Juge c est la première fois en soixante quatorze ans que je m adresse à une Juge Je ne sais pas comment décrire ce que je ressens avec tous ces drames que les victimes et moi même ont vécus et qu ils vivent encore en cachette avec leur hontes Je vous dis Mme la juge que les motifs ne sont la vengeance mais un peu de réconfort Je veux simplement avec l aide de Maître Wee aider les victimes et moi même à finir par oublier. Aujourd'hui j ai encore honte de moi même et je me le pardonne pas encore c est une épisode pour chacun et chacune qu ont a de la difficulté a oublier alors ont vie avec. Les discours des agresseurs sont convainquant pour un jeune de quatorze ans et c est personnes le savent. Désolé je ne voulais pas parler de ces personnes. Mme la Juge comme je le disais la honte ne part jamais et on se sent coupable le soir à l abris de l oreiller et en cachette de ma douce bien la peine se réveille. Ce soir je ne vous énumère pas ce qui c est passé je suis trop émotif même parler avec Mtr Wee c est très difficile. Comme j ai déclaré auparavant j ai tenté de régler d une façon que je regrette aujourd'hui mais à l'époque c était ma solution je n ai pas réussi alors j ai décider de changer de prénom pour faire mourir dans mon esprit ce garçon blessé le petit [REDACTED] est mort mais ça pas réussi a faire taire la peine. J ai épousé une douce amour depuis 53 ans elle a compris depuis quelques années lorsque je lui ai parlé de tout ça. Elle m'a épaulé dans cette démarche mais je vous dirais Mme la Juge que j ai hâte que ça se termine. J ai une grande confiance en Maître Wee il à toujours été présent pour moi et disponible il est extrêmement gentil et bienveillant pour nous tous Mm la Juge en toute sincérité j accepte l entente et les honoraires de Maître Wee et son cabinet ils ont travaillé fort pour nous tous alors l entente pour moi est raisonnable. Et malheureusement le temps nous suis et un procès pourraient durer des années et comme je l ai mémo plus haut ils devraient en finir pour guérir merci de m avoir lue [REDACTED] S.v.p anonymat serait apprécié

Envoyé de mon iPhone

**De:** [REDACTED]  
**Objet:** Re: AMOS  
**Date:** 25 avril 2024 à 08:56  
**À:** Justin Wee [jw@adwvocats.com](mailto:jw@adwvocats.com)

Mme la juge je me prénomme [REDACTED] je fait partit des personne qui a été abusé dans le dossier numéro 605-000001-217. Je veux remercier ceux qui ont entreprit et defendus les personne comme moi soit les avocat Arsenault, Dufresne, et Wee ils nous ont encourager tout au long du precessus du recourt et mérite amplement les retribution qui leur sont accorder soit 25% du montant verser Merci de tout coeur.

**De:** [REDACTED]  
**Objet:** Re: ACTION COLLECTIVE - DIOCESE D'AMOS  
**Date:** 25 avril 2024 à 10:20  
**À:** Justin Wee [jw@adwvocats.com](mailto:jw@adwvocats.com)

Honorable juge Bonsaint. . Par la présente je tiens à vous informer que je suis en accord avec l'entente conclue entre le Diocèse d'Amos et le cabinet d'avocat, Je voudrais aussi souligner que le cabinet d'avocats a fait un excellent travail à tous les points de vue et que je suis en accord avec le règlement concernant leur rémunération. Concernant les abus sexuels, les abus psychologiques ainsi que la cruauté mentale que j'ai subie par le curé Réal Couture, cela a eu un impact très négatif sur mon enfance et sur ma vie d'adulte après plusieurs thérapies de dépression majeure et consultation avec psychiatre et psychologue, j'ai dû apprendre à vivre et à me rebâtir du mieux que j'ai pu. L'action collective m'a permis de mettre un baume sur mes blessures et d'effacer ma culpabilité d'avoir à 11 ans dénoncé le dit curé et du même fait ma culpabilité de ne pas l'avoir fait plutôt à 10, 11, 12 ans, un enfant ne devrait jamais être mis dans une telle position d'être obligé de se battre à coups de poings contre un homme pour enfin être entendu. Du même fait, je voudrais remercier encore une fois monsieur AB pour son courage et sa détermination. Dans l'espoir que l'enfant en moi a été entendu et compris. Agrée mes salutations les plus distinguées. Et j'ai signé [REDACTED]  
Envoyé de mon iPhone

De: [REDACTED]

Objet: Lettre à l'honorable Juge Nancy Bonsaint, j.c.s. 25 avril 2024

Date: 25 avril 2024 à 13:45

À: Justin Wee jw@adwocats.com

Bonjour,

Je me présente, [REDACTED] j'ai 65 ans et je suis victime d'agressions sexuelles.

J'ai été agressé sexuellement par Réal Couture au presbytère de Beaucanton autour des années 1966 à 1970.

Réal Couture m'a assis sur lui. Il a rentré sa langue dans ma bouche, sans mon consentement, pour me frencher, j'étais surpris, très dégouté, écoeuré.

Je sentais son pénis en érection à travers son pantalon qu'il frottait contre mes fesses. J'ai compris plus tard qu'il a utilisé mon corps pour se masturber.

Je ne me souviens pas combien de fois c'est arrivé mais je sais que c'est arrivé plusieurs fois sur une période de quelques années. J'ai d'autres souvenirs partiels qui sont revenus, des moments où j'étais seul avec lui. Je n'ai pas parlé de ça à personne. J'avais peur de devenir homosexuel. Ça m'a causé des problèmes dans ma jeunesse : décrochage scolaire, abus d'alcool, tabac, comportements délinquants entre autres.

J'ai quitté mon village natal à l'âge de 18 ans pour m'éloigner de mes problèmes et de ces mauvais souvenirs, pour tenter d'oublier.

J'ai eu aussi plusieurs séquelles tout au long de ma vie, comparable aux séquelles d'autres victimes d'agressions sexuelles.

J'ai eu de temps en temps des cauchemars d'agression sexuelle qui sont maintenant plus fréquents depuis 2 ans, en fait depuis que j'ai appris qu'il y avait un recours collectif contre le Diocèse d'Amos incluant Réal Couture.

J'espère que ces cauchemars vont arrêter après que le recours collectif sera terminé, car ça m'empêche souvent de dormir.

J'ai contacté l'avocat Justin Wee pour faire une rencontre téléphonique.

Je lui ai dit des choses que je n'avais jamais dit à personne car j'avais peur qu'on ne me croie pas. Ça m'a beaucoup bouleversé et j'ai beaucoup pleuré pendant la discussion. Parfois, j'étais incapable de parler. J'ai envoyé ma déposition le 27 mai 2022, afin de participer au recours collectif.

Ça ne règlera pas tout mais au moins les dirigeants du diocèse vont y penser 2 fois avant de changer de paroisse un agresseur et ce sans conséquences.

Nos déclarations permettront certainement de protéger de potentielles victimes et fera sûrement réfléchir les agresseurs.

J'étais content et heureux d'apprendre qu'il y avait une entente hors cours.

Je déplore cependant le fait que les coupables ne reconnaissent aucunement les agressions et ne prennent pas la responsabilité de leurs actions.

Je comprends que c'est une entente hors cours et je suis d'accord avec cette entente. Je crois que c'est une bonne entente monétairement.

Un procès aurait été plus long et plus douloureux pour les témoins et toutes les victimes. Mieux vaut régler maintenant car les victimes sont âgées.

L'entente permet de voir la lumière au bout du tunnel et nous permet d'entrevoir la fin de cette démarche bientôt.

L'indemnisation nous aidera à digérer et apaiser les souffrances et le mal qui nous a été fait.

Nous pourrons alors dire que cette affaire est terminée et derrière nous.

Je n'ai pas été capable d'assister aux rencontres par vidéo TEAM de groupe ou d'audience car ça me rendait trop triste et anxieux.

Je n'ai pas réussi à lire tous les cas des autres plaignants, car je pleurais tout le temps et ça m'a enragé de voir tout ce que les agresseurs ont fait.

Je ne suis pas capable d'assister à l'audience du 01 mai 2024 car c'est trop difficile pour moi.

Ça m'étouffe de penser aux agressions en plus des maux de ventre et de la diarrhées. C'est même très difficile d'écrire cette lettre.

Veuillez noter que j'ai eu un bon soutien de la part de l'équipe d'avocats. Ils ont bien répondu à

mes questions et m'ont aidé à passer au travers de ce processus qui est encore très difficile aujourd'hui.

J'ai déjà réussi à parler des agressions à mon médecin il y a quelques années. J'ai aussi contacté le CRIPHASE et le CAVAC. Ça m'a aidé un peu.

Merci à notre représentant A.B. et au bureau d'avocats pour leur beau travail.


[Redacted]

[Redacted]

La Sarre le 25 04 2024

Madame la Juge Bonsaint

Bonjour,

Je me nome  68 ans, et je fais partie des victimes d'abus sexuels infligées par les membres du Clergé qui étaient sous la responsabilité de LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE D'AMOS en Abitibi-Témiscamingue. Les agressions se sont déroulées de 1963 à 1966. Elles ont débutées lorsque j'avais 8 ans jusqu'à 11 ans. Je vous ferai grâce ici du détail des agressions, mais je peux vous certifier qu'elles étaient à la fois physiques au niveau sexuel et psychologique, du à manipulation que cet individu exerçait sur moi, ainsi qu'aux colères qu'il faisait et qui précédaient souvent l'agression. En fait le tout à cesser lorsque ses actions perverses ont été mises à jour dans la communauté, et que celui-ci a littéralement, pris la fuite. Je me souviens bien qu'à ce moment-là, la honte et la culpabilité qui m'habitaient ont décuplé. Comment le très jeune homme que j'étais pouvait informer ou avouer à ses parents qu'il avait participé à cette perversité. Dans ma vision de l'époque j'étais aussi sinon plus coupable que le prêtre lui-même.

Ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai compris que j'avais été la victime d'un homme représentant de Dieu. Et il faut de rappeler qu'à cette époque, l'église et ses représentants exerçaient une forte influence sur les communautés. La première fois où j'ai parlé de ces agressions c'était à ma conjointes actuelle il y a quelques années. C'est beaucoup plus tard dans ma vie que j'ai compris que j'avais refoulé et vécu avec toutes ces angoisses et ces émotions négatives. Après ces événements, sans que ce soit nommé, j'en ai tellement voulu à mes parents et mon entourage. Très jeune je faisais des crises ou je détruisais ce qui me tombait sous la main. Je ne compte plus les vitres de châssis que je fracassais à coup de poing. Vers 14 ans j'ai décroché du milieu scolaire, et tombé un peu dans la délinquance. Heureusement je viens d'une famille de travailleur et ce trait de caractère a fait que cette délinquance s'est atténuée. Par la suite ma vie s'est déroulée dans l'excès de quasiment toutes les sphères de ma vie, sexuelle, alcool, drogue même work-coolique.

C'est vers la mi quarantaine que j'ai vraiment commencé un cheminement de redressement. Quatre ans d'alcoolique anonyme, consultation de psy etc...C'est alors que j'ai pu commencer à comprendre par où j'étais passé.

Il est difficile de faire la paix avec le reste du monde quand on a de la difficulté de faire la paix avec soit même.



Quand j'appris qu'il y avait un recours collectif contre l'évêché d'Amos, j'ai réfléchi avant de me inscrire. Je l'ai fait après avoir pris quelques informations sur les règles de confidentialité car la honte est toujours présente. Au-delà de l'aspect monétaire du règlement il y a pour moi 3 points fondamentales.

Premièrement la reconnaissance de la faute et de la responsabilité par les instances concernées.

Deuxièmement la visibilité qu'un tel processus donne est très certainement un élément dissuasif pour certains qui pourraient poser de tel geste.

Et finalement, les traces d'un tel comportement et les punitions associées doivent perdurer dans le temps et servir à d'autres. Car malheureusement ce serait utopique de penser qu'il n'y aura pas d'autres agresseurs et d'autres victimes.

En terminant je voudrais remercier Maître Justin Wee et ses associés de l'excellent travail qu'ils ont fait. Honnêtement je voyais un dénouement de cette poursuite seulement dans un horizon de 5 à 10 ans. Maître Wee a également été d'une compréhension et d'une délicatesse, avec moi. Pour le bien de la cause il a fallu que je replonge dans des souvenirs et des émotions que je ne voulais plus revivre, et celui-ci a été très respectueux et compréhensif. Il prenait le temps lorsque la boule dans la gorge revenait et que quelques larmes coulaient. C'est donc avec une larme et une surprise, flanqué d'une émotion entremêlée de satisfaction et de lâché prise que j'ai reçu l'information de Maître Wee qu'il y avait un règlement potentiellement conclu. Comme mentionné plus haut je ne sais pas pour les autres victimes mais pour moi, au-delà de l'aspect pécunier, la reconnaissance des faits m'a immédiatement soulagé du lourd poids que je porte depuis des années.

C'est avec un petit serrement au cœur que j'écris ces lignes et que je vous remercie beaucoup de votre attention, n'hésitez pas à me communiquer si vous avez besoin d'éclaircissement.



Angliers, le 25 avril 2024

Maître Justin Wee, avocat  
ARSENAULT,  
DUFRESNE,  
WEE, avocats  
3565, rue Berri, suite 240  
Montréal (Québec) H2L 4G3

Bonjour,

Mon nom est [REDACTED] né à 23 h 55 le [REDACTED] 1954 à La Motte, dans la maison familiale. J'ai demeuré dans le village en face de l'église et du presbytère et ce, jusqu'à l'âge de 18 ans. J'ai été présent pour servir la messe les jours de la semaine ainsi que les dimanches pendant une grande partie de mon adolescence.

Trois prêtres se sont succédé pendant cette période, M. Henry Chabot, ami très proche de la famille, M. Henri-Paul Raté et finalement M. Réal Couture. Les deux derniers ayant été des abuseurs actifs. Personnellement, Réal Couture a été la personne m'ayant agressé sexuellement et ce, vers l'âge de 14 ans.

Les actes se sont passés dans le salon du presbytère. Je m'en souviens encore après cinquante-cinq ans passés. Ce sont des événements qui sont enregistrés dans ma mémoire et ce pour la vie entière. Je me souviens aussi, à quelques reprises, il m'a invité à aller faire du scoutisme avec lui à Amos. Il me disait : *"Tu n'as rien à apporter, j'ai une grande tente et des sacs de couchage,"* Il se disait être un bon animateur de Scout, mais j'ai toujours décliné, la confiance n'était plus là.

Les conséquences de ces gestes sont importantes :

- J'en ai payé le prix lors de mes études au secondaire à Amos par un trouble de concentration me faisant faire et refaire une deuxième fois mon secondaire V;
- Une grande méfiance s'est présentée envers ces personnes en autorité;
- Une grande timidité s'est développée en moi me rendant difficiles les rencontres avec des amies de filles et ce, jusqu'à l'âge de 21 ans;
- Ceci a aussi engendré un choc nerveux qui a toujours été présent en moi et qui m'a suivi tout au long de ma carrière. J'ai ainsi eu à prendre des anti-dépresseurs et ce, vers l'âge de 22 ans;

...2

- Au travail, je n'ai jamais eu beaucoup d'énergie, ainsi j'avais besoin de me reposer. Mon souvenir d'adolescence a marqué une partie de ma vie, allant même à y faire certains cauchemars.

- Mes belles années de jeunesse ont été très moches, cela a toujours été une révolte intérieure, m'éloignant même aujourd'hui de ce que sont les églises, la messe, ainsi que leurs célébrants.

Il y a environ huit ans, lorsque les abus sexuels ont été médiatisés avec le mouvement "*Moi aussi!*", j'avais pensé sérieusement aller faire une déposition à la Sûreté du Québec, détachement de Ville-Marie, mais, seul avec moi-même, j'ai décliné car, je me disais : "*Qu'est-ce que cela va donner?*".

Vient ensuite le moment aux nouvelles régionales à la télévision où on relate un recours collectif possible pour des abus sexuels ayant eu lieu dans le secteur de l'archevêché d'Amos.

Immédiatement, le lendemain, j'ai pris contact avec vous, maître Wee, afin de m'inscrire à ce recours. J'ai été surpris de voir l'information transmise à chaque étape assurant ainsi un suivi méticuleux de tous les détails.

Concernant le règlement de cette poursuite, la cote de 25 % me semble raisonnable car seul, rien ne se serait passé. L'indemnisation reçue à la fin du recours saura mettre sûrement un baume sur cette partie vécue de ma vie.

Aujourd'hui, je réalise comment j'ai vécu ces moments dans les années 70 où la religion catholique contrôlait pratiquement tout. Il ne fallait pas désobéir, sinon, nous allions en enfer, parce c'était péché. Tant de peurs et de stress causés par des personnes religieuses prêchant la "bonne conduite".

Pendant des années, je me suis senti trahi, sale, saisi et incapable de m'affirmer. Il a attaqué mon essence. Aujourd'hui, que justice soit rendue telle qu'elle se doit!

Maître Wee, je vous remercie de votre service très personnalisé, discret, je me suis senti très respecté.

Recevez, Maître Wee, mes plus cordiales et respectueuses salutations.



22 AVRIL 2024

HONORABLE JUGE BONSAINT

JE ME PRESENTE JE SUIS  
 [REDACTED] VICTIME D'AGRESSION  
 SEXUELLE DE LA REINE ROY, DEPUIS ANS

LES AGRESSIONS MONT SUIVI TOUTE  
 MA VIE ET J'AI ETE BLESSE DANS MON  
 DESTIN ET VIE PERSONNELLE

J'AI ENTENDU DIRE QU'IL AVAIT UNE  
 REUNION COLLECTIF ET DECIDE DE PARTICIPER  
 A CE REUNION VOUS LES SOUFFRANCES QUE  
 J'AI SUBI TOUTE MA VIE

LES AVOCATS WARE + ASSAULT ONT  
 CONCLU UNE ENTENTE AVEC LE DIOCESE D'AMOS  
 ENTENTE TRS ACCEPTABLE POUR LES  
 VICTIMES. JE VOUS DEMANDE DE APPROUVER  
 CETTE ENTENTE TRS HONORABLE JUGE  
 BONSAINT

LE CABINET DE M. WARE MERITE  
 LEUR HONNAIRS. JE VOUS EN PRIE APPROUVER  
 CETTE ENTENTE HONORABLE JUGE BONSAINT

BIEN A VOUS

[REDACTED]

[REDACTED]

De: [REDACTED]  
Objet: RE: ACTION COLLECTIVE - DIOCÈSE D'AMOS  
Date: 26 avril 2024 à 07:47  
À: Justin Wee jw@adwvocats.com

A Mme la Juge Bonsaint

Bonjour je me présente [REDACTED]

Je suis un des enfants qui as été agressé par le curé Aurele Guillemette dans la paroisse de St Gérard de Berry dans le diocese d'Amos  
J'ai due vivre avec plein de séquelles apres c'est agressions et plein d'instabilitée toute ma vie

Et surtout a détester mes parents qui n'ont pas sue me protéger de ce prédateur sexuelle meme  
Si je leur en avais parler il ne me croyais pas car ils avais le cerveau laver par la religion catholique

Pourtant ils m,ont souvent vue m'endormir en pleurant et faire des cauchemards  
Je tiens a féliciter la firme d'avocats Arsenault

Dufrene Wee qui  
Ont travaillé tellement fort pour que justice soit rendu meme si ca n'effaceras jamais ce qui c'est passé  
Cela met un baulme sur la plaie  
Cette firme d'avocats entre autre Maitre Justin Wee qui as travaillé d'arrache pied 3 ans et dans ce 3 ans  
2 ans de négociation pour en arriver as un tres bon résultat et surtout avec des onoraires tres résonnables  
Ils ont fait un excellent travail et a juste prix merci

Merci de M'avoir lue [REDACTED]

Barraute le 25 avril 2024

Lettre concernant la poursuite contre le diocèse d'Amos

 l'une des victimes inscrite au recours collectif, décédé le 14 février 2022.

À qui de droit,

Bonjour, puisqu'il m'est impossible d'être présente le 01 mai prochain, je crois important de vous faire part par écrit de certains éléments importants pour moi.

Mon père m'a fait part de son inscription au recours collectif quelques jours avant son décès seulement. Nous avons eu la chance d'en discuter brièvement bien que ce fut extrêmement difficile pour lui. Pour ma part, j'ai enfin compris plusieurs comportements que je ne m'expliquais pas depuis mon enfance.

Mon père fut un père aimant et présent pour sa famille. Nous avons toujours su à quel point il nous aimait. Mon père ne faisait aucune activité requérant une proximité physique avec moi et mon frère. Il ne nous prenait pas dans ses bras. Quand moi je tentais une accolade à l'âge adulte, il gardait ses bras derrière lui et tendait la joue. Pas de baignade, j'ai toujours rigolé avec l'extrême pudeur de mon père. Nous avons une piscine creusée et quand mon père nous surveillait, même à 30 degrés, c'est avec des pantalons longs, une chemise à manche longue et boutonnée jusqu'au cou qu'il le faisait. Mon père est décédé j'avais 44 ans et jamais de ma vie je n'ai vu ses jambes ou ses bras.

L'alcoolisme a fait partie de sa vie jusqu'à la fin. Notre famille en a souffert car il préférait rester à la maison et prendre un verre seul plutôt que d'être en famille lors de fête, de rassemblement ou autre. Mon analyse est qu'il avait sa fierté et il ne buvait jamais en présence d'étranger à notre famille immédiate. Je crois qu'il avait peur de perdre le contrôle de ses émotions ou de regretter certains agissements le lendemain. Puisqu'il avait besoin de boire quotidiennement, il était toujours absent quand des activités de famille avaient lieu en soirée ailleurs qu'à la maison.

Je n'ai pas souvenir que mon père eu été présent avec moi dans la maison de ses parents. Je ne me souviens d'aucune familiarité entre mon père et ses parents qui habitaient pourtant près de chez nous. J'ai été privée d'une relation avec ma famille paternelle. J'ai compris que l'enfant en lui en voulait à ses parents de l'avoir envoyé au pensionnat à Amos.

Je n'ai jamais vu mon père affectueux avec ma mère qu'il aimait profondément.  
Il sursautait quand un autre humain s'approchait.

Quand il m'a raconté son histoire, j'ai compris bien des comportements...

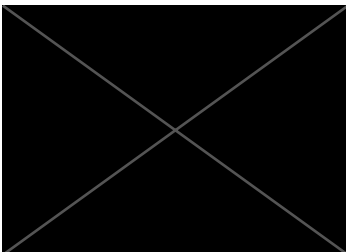
Malheureusement, il n'aura pas la chance de profiter d'une réparation. Si une réparation est possible après toute une vie à souffrir. Mon père était un homme connu, très impliqué, fier et orgueilleux, je peux affirmer que s'il a décidé de porter plainte, c'est qu'il avait un réel besoin de justice.

Bien que je crois qu'aucune entente ne sera à la hauteur des préjudices subis, je suis en faveur de l'entente. Les victimes ont un certain âge et je souhaite sincèrement qu'elles puissent connaître le dénouement de leur vivant et obtenir justice.

Je suis également en faveur que le cabinet d'avocats ayant représenté les victimes reçoive les honoraires dans l'entente proposée.

Je vous remercie sincèrement du temps que vous m'avez accordé,

Bien à vous,



26-04-202

A VOUS Madame la Juge Bonsaint

Bonjour Je me présente



Je suis ce que l'on appelle un enfant agressé et abusé par le ou  
amie Guillemette a St Gerard. de Beauv. diocèse d'annas. Madame  
 la Juge j'aimerais avoir les mots pour vous expliquer ce que  
 j'ai du vivre après ses agressions que j'ai toujours pas été  
 capable d'en parler avant l'âge de 55 ou 60 ans et avec beaucoup  
 de misère que j'ai réussi aujourd'hui à en parler et avec  
 le cœur en morceaux. Écoutez ma main qui tremble parce  
 je doit réfléchir à tout ça. Quand j'ai contacté les avocats  
 de la femme ça m'a donné un peu de courage que j'ai  
 osé leur } pas. Du à ce que je me suis senti toute ma  
 Dignité } vie visé par tout conversation d'avis au juge  
 Uce } qui j'ai de certaine chose refusé par amie

Pense pour ces gens là mais moi Madame la Juge  
 j'avais ce écrit dans le front. Et ces Mesieurs avocats  
 mon fait sentir et compensé beaucoup de chose avec leur  
 travail et leur façon de m'écouter dans tout cela. Je les remercie  
 j'aurais assez de m'écouter et de m'avoir donné ce courage de  
 vivre. il mérita également leur oncles et amie pour ce travail  
 car Madame la Juge sans eux ma vie était un fiasco. même  
 à 77 ans ils m'ont donné le courage de continuer à vivre.  
 et qu'il on put ne guérir pas pas le bobo mais se met sur  
 plasters sur les plaies toujours vive.

Merci de m'avoir lu et mes salutations  
 Bien à vous





**De:** [REDACTED]  
**Objet:** Re: ACTION COLLECTIVE - DIOCESE D'AMOS  
**Date:** 25 avril 2024 à 21:32  
**À:** Justin Wee jw@adwvocats.com

Allo madame la juge jme présente [REDACTED] une des nombreuses victimes du curé paul Émile bilodeau un ptit mot pour vous dire un énorme merci. Vous allez pouvoir délivrer mon ptit baluchon de jeunes enfants et me permettre de mettre histoire d'horreur d'enfance derrière moi rien va pouvoir effacer la mal les souffrance les horreur qui on pue être commis même encore à se jour là souffrance est toujours la étant donné que citoyen de la même ville ou ses arrivé tout les coups je peut voir cet église me donne des frissons demain 2024 04 26 jprend mon courage à 2 main pour aller à l'église pour le décès de mon oncles. Ses pas juste le mal.davoir perdue un être cher mais ses aussi de remettre les pied dans cet église personne peut se metre dans la peau d'une personne qui a te victimes le mal eu les pleure les couchemard même ma propre pisse dans mon lit. Et surtout sa fameuse phrase qui disait toujours, délivrer nous du mal PS. phrase pour lui metton.et se qui est de notre firme d'avocats un immenses merci pour votre bon travail accompli ses du fond du coeur bien à vous merci

Envoyé de mon appareil Samsung de Bell via le réseau le plus vaste au pays.

**De:** [REDACTED]

**Objet:** Re: AMOS

**Date:** 25 avril 2024 à 19:54

**À:** Justin Wee [jw@adwvocats.com](mailto:jw@adwvocats.com)

Bonjour Mme la juge,

Je vous écris suite à l'action collective contre le diocèse d'Amos.

Je suis en accord avec l'entente intervenue entre les victimes d'agressions sexuelles et le diocèse d'Amos.

J'ai vécu pendant plusieurs années des agressions sexuelles par le prêtre de Taschereau, M. Lucien Côté.

Cela a commencé quand j'étais servant de messe. Par la suite, cela s'est poursuivi quand je travaillais pour lui pour s'occuper de ses poules. C'était des attouchements.

Cela m'a affecté pour mon identité sexuelle. J'ai eu des problèmes pour avoir une partenaire stable.

Merci pour l'attention que vous porterez à mon histoire.

Senneterre 26 avril 2024

Bonjour Madame la juge.

Je suis [REDACTED], ayant vécu à Clava

J'ai été servante de messe le dimanche matin, parfois quand y avait une messe le samedi.

A cette époque le curé Jean-Louis Albert était curé à Clova.

Aujourd'hui, je voudrais remercier cette partie de ma vie de petite fille, que le curé Jean-Louis Albert a marqué à jamais.

Je remercie les avocats d'avoir travaillé pour moi (nous ) que j'approuve le 25% des honoraires pour avoir travaillé pour moi (nous).

Bien à vous Madame la juge.

[REDACTED]

**De:** [REDACTED]  
**Objet:** Re: ACTION COLLECTIVE - DIOCESE D'AMOS  
**Date:** 26 avril 2024 à 20:35  
**À:** Justin Wee jw@adwvocats.com

HONORABLE Mme la Juge,

Suite à une discussion avec les avocats de la firme Arseneault et Wee sur Zoom, j'ai demandé si on pouvait vous partager notre histoire d'abus subit pendant une période de 9 à 10 ans.

Le manque d'affection de mon père alcoolique durant mon enfance, et le fait que mon agresseur connaisse mon père était encore plus facile pour celui-ci .  
Donc des l'âge d'environ 6 ou 7 ans selon ce que ma mémoire me donne, j'ai commencé comme servant de messe avec mon abusseur jusqu'à l'âge de 16 ans.

Une autre appât qu'il avait pour lui, il avait un enclos ou on retrouvait 2 magnifiques chevreuils auquel j'avais accès tous le temps pour les nourrir, quel bonheur pour moi que celui-ci me montre une belle preuve de tendresse ce que mon père ne me montrait pas.

Pour les nourrir, il fallait que nous allions dans des chemins en dehors de la ville pour récupérer des feuilles pour les nourrir et même temps avoir des relations intimes sexuel ceci tous les jours durant l'été, car l'hiver ils étaient nourris avec de la moulé. Donc tous les jours de l'hiver les relations se sont déroulé dans le sous-sol du presbytère dans la voûte ou dans la voiture.

Vers la fin de mes 14 ans, j'ai commencé à découvrir que la vie n'était pas juste une réalité mais plutôt une autre histoire que je ne connaissais pas et aussi que je voulais connaître.

Pas facile quand tu réalises que la population de la ville te considère comme la possession du Curé qui est reconnu comme une personne morale intouchable .

Les années de mes 15 et 16 ans, j'ai commencé à Prendre mes distances à raison d'une journée par semaine prétextant toute sorte de raison , dans la deuxième parties de l'année scolaire de mes 16 ans, j'allais le voir 1 à 2 fois par semaine et les 2 derniers mois de l'année , je n'y allais plus du tout par moi-même.

Il venait à l'école me chercher et les bons Frères Clers St-viateur me remettait entre ses griffes avec plaisir.

Fin juin après que l'année scolaire fût terminée, la relation toxique s'est terminée pour moi, mais pas pour lui ,il téléphonant à la maison tout les jours, jusqu'à ce que je dise à ma mère que je ne lui parlerais plus jamais de ma vie.

Mais vivant dans une petite ville où il est possible de faire sa rencontre, j'ai commencé à faire du stress pendant les années suivantes jusqu'à son départ pour sa retraite à Pointe du Lac.

J'ai développé après son départ un genre de peine intérieure qui me rendait très fragile émotionnellement pour tout et pour rien.

J'ai libéré cette émotion là journée que j'ai rejoint le groupe pour la poursuite collective contre le Diocèse D'Amos.

J'aurais bien aimé finir mes études pour peut-être réaliser mon rêve, devenir chirurgien mais la vie en à décidé autrement..

Je suis en faveur de l'entente de règlement. Je suis en faveur que vous pouvez rémunéré nos avocats pour le bon déroulement du travail accompli.

Merci de prendre le temps de me lire.



De: [REDACTED]

Objet: Lettre pour la juge Bonsaint Action collective Diocèse D'Amos

Date: 28 avril 2024 à 23:44

À: Justin Wee jw@adwavocats.com

Mme la Juge Bonsaint,

Je veux vous exprimer à quel point je suis heureux et satisfais de l'entente avec le diocèse D'Amos, pour une foi j'ai l'impression d'être entendu et surtout cru ,car j'ai été abusé et détruit par cette homme d,ÉGLISE de l'aga de 10 ans environ jusqu'a 15 ans et mes parents ne mont pas cru donc j'ai été obligé de côtoyer malgré moi toutes ses années ou il m'a volé mon enfance, mon adolescence ainsi que ma vie d'adulte . Cette homme à détrui ma scolarité car je n'étais plus apte a avoir de bonne note car je n'avais plus de concentration j'étais toujours dans la lune perdu dans mes angoisses dans la peur que mes amis le découvre. Donc je me suis retrouver sans ami , pas isolé seul avec ma peur et mon curé pour qui mais parants m'exgisais d'aller travailler avec. J'avais plus d'espoir de faire quelque chose de bien dans la vie, cette homme a détruit l'enfant que j,ÉTAIS ,et l'adulte que je suis devenu , pas d'estime de moi, aucune confiance en moi , il a détruit ma sexualité d'ailleurs je suis encore incertain de qui je suis a ce niveau la, je suis toujours incertain a 100/100 qui je suis a ce niveau. Je ne voulais pas avoir d'enfants surtout pas des garçons par peur de moi même leur faire vivre ce que moi j'ai vécu, la vie ma aimer j'ai eu deux fille ce qui a été beaucoup plus simple a géré pour moi.Ces abus mon mené jusqu'à,a la consommation de drogue de 15 à 21 ans ou la j'ai eu la chance de rencontrer une conjointe qui m,a aidé a m'en sortir. Mais aujourd'hui, EN DEDANS DE MOI JE VIE SE COMBA D,AVOIR ENCORE ET TOUJOUR PEUR QUE ÇA REVIENNE ET QUE JE DEVIENNE UN ABUSEUR,pourtant je le sais qu'il n'y a aucun dangé mais cette peur est gravé en moi. Merci de me croire pour une foi dans ma vie ce sentiment d'être cru est merveilleux et apaise quelque chose en moi, ma vie n'est pas tout les jour facile car cette période de ma vie est venu mettre de l'ombre sur toutes les sphères de ma vie. Ma vie sexuel est complément scraper et j'ai jamais pu me payé l'aide que j'aurais possiblement besoin

Merci de prendre le temps de me lire [REDACTED]

**De:** [REDACTED]  
**Objet:** Re: ACTION COLLECTIVE - DIOCESE D'AMOS  
**Date:** 29 avril 2024 à 08:53  
**À:** Justin Wee jw@adwocats.com

Bonjour, je confirme que je suis en accord avec l'entente de règlement négociée contre le diocèse d'Amos.  
Merci

Envoyé de mon iPad

De: [REDACTED]  
Objet: RE: TR : [Externe] ACTION COLLECTIVE - DIOCESE D'AMOS  
Date: 30 avril 2024 à 08:54  
À: [REDACTED]  
Cc: jw@adwavocats.com

Voici ma lettre.  
Un grand merci.

[REDACTED]

Beaucanton le 13 avril 2024

Mon nom est [REDACTED] domicilié au [REDACTED],  
Beaucanton P.Q.

Objet : lettre à l'honorable Juge Bonsaint J.C.S

Je voudrais par la présente vous exprimer ma satisfaction quant au travail de nos avocats au sujet du dossier concernant les abus sexuels que j'ai subi à mon jeune âge et ce à plusieurs reprises et pendant des années.

C'est avec un immense soulagement que j'ai appris qu'il y avait enfin une façon de pouvoir se libérer de ce fardeau à l'intérieur de moi.

J'ai pris connaissance de l'entente avec la firme nous représentant. Je suis en accord avec les honoraires de mes avocats.

Ils ont été là quand j'en ai eu besoin, ils ont fait part d'un grand professionnalisme.

[REDACTED]



Manneville le 30 avril 2024

Monsieur Wee, je vous adresse cette lettre que vous ferez parvenir s'il vous plaît à madame la juge Bonsaint dans le cadre du règlement à adopter pour ce recours collectif.

Madame Bonsaint

C'est avec les larmes aux yeux et une pression dans la poitrine que j'écris ce texte.

Premièrement, je voudrais remercier monsieur Justin Wee et la firme qu'il représente pour le support apporté depuis le début de cette difficile aventure.

Monsieur Wee possède une précieuse écoute et beaucoup d'empathie, qualités qu'il a mis au service de la justice en m'offrant tout le support nécessaire à la poursuite d'un règlement entre l'évêché et nous, les victimes de ces supposés fiers représentants de l'église. Dans ce sens, j'approuve sans hésitation la proposition, l'entente de rémunération pour avoir mené à bien ce projet.

Monsieur AB, notre représentant, a démontré beaucoup de courage et de persévérance pour que justice soit enfin rendu. J'espère que nos remerciements et notre reconnaissance adoucissent un peu les moments difficiles qu'il a certainement traversés au travers de toutes ces étapes de négociations et de discussions avec l'évêché et nos avocats.

Mon histoire.

Mon nom est [REDACTED]. J'ai 69 ans et j'ai été abusé par le curé Duplestein au presbytère de Manneville quand j'avais 7 ans pendant l'été de 1962. Peu de personnes connaissent mon histoire et depuis mon inscription à ce recours collectif, je revis sans cesse les séquelles qui ont fait de ma vie un enfer.

Avec des copains, nous jouions dehors, dans un petit boisé derrière le presbytère. Nous étions 4 ou 5. À un moment, le curé nous a invités à venir le voir. Nous y sommes allés sans hésitation, un curé, rien de plus sécuritaire. ...

Ils nous ont offerts de la crème glacée qu'il nous a servi dans son salon, plus de soixante ans en arrière c'était un luxe qui ne se refusait pas.

Je ne sais pas comment mais je me suis retrouvé assis sur ses genoux. Un moment donné sa main a glissé dans mon short. Il me touchait les parties et tentait de mettre un doigt dans mon anus. J'avais remarqué qu'un de ses doigts était à demi amputé, ce qui doublait mon malaise. Mes amis étaient juste à côté, je ne sais pas si ils voyaient ce qui se passait. Aussi, le curé avait sorti son pénis qui se trouvait contre ma cuisse près de mon dos. Avec ma main gauche, il m'incitait à le prendre en main.

Je ne sais pas comment je me suis retrouvé seul avec lui, j'imagine que je devais être tellement "figé", en état de sidération que je n'ai pas vu partir mes amis.

N'ayant plus aucun contrôle sur la situation, je me suis retrouvé couché sur ses genoux mon gilet relevé et mon short baissé. Je me rappelle que cette position était inconfortable puisque étant sur ses genoux, ma tête basculait par derrière. Ma main était sur son gros sexe en érection, il me faisait faire des mouvements de va et vient. J'essayais de relever ma tête pour voir ce qui se passait mais il m'en empêchait en mettant sa main sur mon cou en

repoussant ma tête. J'ai quand même aperçu son gros pénis, à l'époque, je ne savais pas ce que c'était. Ensuite, et de même pour les fois suivantes, il me mettait un tissu sur le visage. Il avait peut être honte de ce qu'il me faisait.. je restait dans cette position longtemps me semble-t-il. Une fois adulte et après avoir reçu une fellation, la sensation de chaleur ressentie sur mon sexe m'a fait me rappeler que je sentais la même chose pendant que ce curé abusait de moi.

Malheureusement, ce scénario c'est reproduit à plusieurs reprises. J'ai eu honte pendant des décennies parce qu'il semble que je retournais voir ce curé volontairement. Je sais maintenant que j'étais en quelque sorte obnubilé par la vue de ce gros sexe qui me mouillait à chaque fois la main et par toutes les sensations que cette situation me faisait vivre. Désagréable certes mais qui réveillait ma curiosité. De ça aussi j'ai eu honte.

Par la suite, j'ai recommencé à mouiller mon lit pendant quelques années, encore une situation honteuse.

À l'adolescente, quand j'ai su que le sexe se faisait, en principe, entre un homme et une femme, donc, pour moi, j'avais la certitude d'avoir un corps en apparence masculin mais d'être une femme à l'intérieur. Je redoutais de devoir passer un rayon x, j'étais certain d'avoir des organes reproducteurs féminin. Ce n'est qu'à mon premier examen médical et la peur au ventre que j'ai eu la confirmation que j'étais "normal".

Mes relations intimes ont toujours été compliqué. La vie de couple me convenait mais la sexualité a toujours été problématique. J'ai vécu avec la mère de mes enfants pendant une quinzaine d'années, j'ai aussi vécu avec des hommes, mais dans un cas comme dans l'autre, je ne me suis jamais senti épanoui. La sexualité demeurant une source d'angoisses.

Je ne supporte pas l'autorité, les situations conflictuelles me font fuir. Je n'ai pas d'amis puisque je ne m'investis pas, toujours en retenue, j'ai pris très jeune cette habitude de me protéger sous une carapace pour qu'on ne découvre pas mon secret... je ne supporte pas qu'on me touche le cou pas plus que le fait de me retrouver enfermé, à la merci de....

Je suis travailleur social de formation, je pense que je suis assez bon dans mon métier bien que comme les cordonniers je suis mal chaussé. Dans mes interventions, j'incite les personnes à faire ce que j'aurais dû faire pour améliorer ma vie.

Ayant une faible estime de moi, j'ai toujours travaillé dans le monde communautaire, entre autre pour essayer de changer les choses et surtout en me disant que des postes par exemple dans le réseau de la santé (qui auraient offerts de bien meilleures conditions de travail et salariales) étaient bien au delà de mes capacités.

J'ai un diagnostic de trouble anxieux, j'ai des attaques de panique et j'ai tendance à m'isoler.

Avec le recul, je perçois tellement de situations négatives ou difficiles dans ma vie que je relie directement aux faux messages reçus par cet abuseur.

Il n'y a pas si longtemps, je pensais me retirer de ce recours parce que c'est trop pénible de se replonger, de revoir défiler plus de soixante ans de ma vie, une vie dure, triste. Mais j'ai vu que dans l'entente, une lettre d'excuses nous serait adressée et j'ose croire que ça sera avec sincérité. Ça représente pour moi une reconnaissance des faits par les autorités d'un système qui a gâché ma vie.

Par contre, encore une fois monsieur Wee était à l'écoute et m'a rappelé que mon témoignage éviterait peut-être que d'autres personnes vivent ce que j'ai vécu.

Tellement de chose à dire et en même temps, tellement de choses que j'aimerais oublier. .

J'aimerais une fois que cette saga sera terminée qu'il y ait un tampon, ne serais ce que symbolique, indiquant que nous pouvons maintenant nous tourner vers l'avenir et reprendre notre vie en main.

Merci de votre attention

